



Le 21/11/2025

Préparation du Comité des Œuvres Sociales Mutualisée.

Ce que FO3 a demandé !

Le vendredi 21 novembre 2025 s'est tenue la réunion de préparation du Comité des Œuvres Sociales, qui se réunira le 4 décembre pour la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole.

L'ordre du jour portera principalement sur les activités collectives de l'année 2025 (bilan de l'année écoulée) ainsi que sur les actions prévues pour 2026.

FO3 tient à saluer l'engagement et le travail de qualité réalisés par nos collègues du Pass Agents, qui œuvrent quotidiennement au service des agents de nos collectivités.

Toutefois, l'Action Sociale ne se limite pas aux seules activités collectives.

C'est pourquoi FO3 a réitéré plusieurs demandes :

Pour la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole

- **Départ en retraite : attribution d'une gratification exceptionnelle au moment du départ de l'agent, en reconnaissance des services rendus à la collectivité, pour un montant équivalent à celui octroyé par le CNAS.**

Pour Saint-Étienne Métropole

- **Noël : attribution d'un chèque-cadeau d'un montant minimum de 100 € à l'ensemble des agents.**

- **Médailles du travail : versement par la collectivité d'une somme équivalente au dispositif du CNAS lorsque l'agent est éligible à une médaille du travail.**

FO3 vous informera des réponses de l'administration ainsi que des exécutifs de SEM et de VSE à nos demandes, à l'issue du Comité des Œuvres Sociales du 4 décembre.

***La FOrce du syndicat
C'est le nombre des adhérents***



LA FORCE SYNDICALE
sainté.métro.cité